L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 18 SEPTEMBRE 1887.

Un drame de famille.

Le château de la Fresnaye, en Touraine, est nouvellement construit et relativement neuf dans cette belle région, si abondante en vieux souvenirs. Avec sa façade blanche et son allure moderne, il ne dit rien aux chercheurs historiques. Un parc s'étend derrière et l'on y peut remarquer encore des vestiges d'un autre château qui a légué son nom au château neuf et peut-être aussi à ses propriétaires. Ceux-ci prétendent s'appeler de la Fresnaye, par acte authentique. Les antiquaires vérifieront; nous ne pénétrerons dans leur vie de famille que pour raconter un drame émouvant.

M. de la Fresnaye était un grand chasseur; sa vie se passait presque tout entière à parcourir ses bois avec ses invités, son piqueur et sa meute.

On le disait également très-joueur; on prétendait qu'il perdait au jeu des sommes considérables. Nul, en tout cas, ne l'eût cité comme le modèle des maris. Souvent Mme de la Fresnaye, si douce et si bonne, avait été surprise les larmes aux yeux. Il se montrait brutal envers elle, même parfois devant les domestiques, ce qui est du plus mauvais ton pour un homme se piquant de vieille noblesse. La nature brusque et violente de M. de la Fresnaye expliquait, sans les excuser, ces sorties malheureuses.

Depuis quelque temps surtout il devenait évident, pour les gens de la maison, que le ménage était plus profondément troublé que jamais. A table, on ne se disait plus un mot; et, quand Mme de la Fresnaye se retirait dans sa chambre, si ce soir-là Monsieur n'avait point quelque dîner de chasseur, il se promenait dans le parc, l'air préoccupé, ou bien il faisait atteler pour la ville voisine et ne revenait que le lendemain. On remarqua qu'il s'enivrait.

Si l'on écoutait les gens entre deux portes, on apprenait qu'il y avait au fond de ces désordres des causes de graves affaires d'intérêt. On n'ajoutait rien de plus; mais il était certain que la fortune de M. de la Fresnaye s'obérait tous les jours. Il avait compromis déjà en partie celle de sa femme. Des hypothèques grevaient le château de la Fresnaye, et souvent un paysan jetait un coup d'œil à travers la haie sur tel ou tel lopin de terre qu'il ne perdait point l'espoir de labourer un jour ou l'autre.

Dans cette situation, M. de la Fresnaye pressait sa femme de consentir encore à aliéner quelques-uns de ses biens propres situés au loin, pour éviter la honte de vendre le château qu'ils habitaient. Mme de la Fresnaye, trop facile d'abord, et qui avait déjà cédé trop souvent, résistait aujourd'hui et tenait bon; elle ne voulait plus se dépouiller ni surtout dépouiller ses enfants.

Elle disait : "Ses enfants." Une grand'mère n'est-elle pas deux fois mère?

Sa fille unique, Marie de la Fresnaye, mariée depuis cinq ans, avait un gracieux bébé, fier de ses quatre années, à présenter aux caresses des grands parents. Elle n'avait point épousé M. d'Auberive, son mari, une dot proportionnée à la fortune supposée de la famille la Fresnaye.

La grand'mère pensait donc que son devoir était de s'effacer elle-même, de s'oublier pour les enfants. Que de fois n'exposait-elle point ses craintes à M. de la Fresnaye? Il ne voulait rien entendre; il ne pouvait se résoudre ni à changer ses habitudes ni à rien modifier au train du château.

Il arriva un moment où les écuries de M. de la Fresnaye se dépeuplèrent; les chevaux usés et vendus n'étaient pas remplacés. La meute avait besoin d'être renouvelée; et de grandes chasses s'organisaient dans le pays. M. de la Fresnaye allait donc y figurer en piteux équipage. Son jeu, à la ville, n'était déjà plus en bruit brillant dont, autrefois, on admirait l'audace; enfin, les créanciers devenaient pressants.

On comprend combien Mme de la Fresnaye eut à souffrir; son mari s'emporta, un jour, jusqu'à lever la main sur elle.

Jamais elle n'avait subi un pareil outrage. Tout son sang lui remonta au cœur. Elle se retira dans sa chambre. Elle ne voulait plus vivre. Il lui semblait impossible de pouvoir en supporter davantage. Peut-être aussi se défiait-elle d'elle-même; elle craignait de céder dans un moment de faiblesse, à une instance de M. de la Fresnaye et de signer la ruine de ses enfants. Pourtant sa mort serait un grand chagrin pour eux, et pour elle une grande faute. Au milieu de ces angoisses douloureuses, elle prit une grande résolution.

Elle se mit à sa table; elle écrivit. Ses yeux voilés laissaient des larmes sur le papier, sa main tremblait; elle s'y reprit à plusieurs fois, mais un sentiment fort la soutint.

Après avoir relu sa lettre, elle en adoucit les termes. Elle la recopia, puis la relut encore.

—Allons, dit-elle d'une voix déterminée, il le faut!

Elle scella l'enveloppe et mit l'adresse: *A Monsieur de la Fresnaye.*

A ce moment on frappe à sa porte. Elle reconnaît le pas de son mari. M. de la Fresnaye entra.

Son visage était enflammé. D'un geste lourd, il tendit à la malheureuse femme un papier timbré. Elle le lut à peine; puis pâle, le rendant à M. de la Fresnaye:

—Eh bien? dit-elle.

—Eh bien? il faudra donc vendre le château.

—Il faudra réduire ses dépenses.

—Oh! ne me parle pas avec cette insolence! s'écria M. de la Fresnaye. Je suis le maître ici, et je fais ce que bon me semble. Si tu tiens à te désbonorer aux yeux du pays, moi, je veux, entends-tu, m'y tenir à mon rang.... Dans quinze jours vont avoir lieu de grandes chasses.

—Tu y songes, et l'on va vendre le château! Non; il ne se peut pas que tu sois aussi aveugle. Tu songes à l'écurie quand la maison croule, et tu ne prends pas garde aux enfants.

Jamais Mme de la Fresnaye n'avait parlé avec cette force à son mari. Mais elle ne mesurait plus ses paroles, et tant d'égoïsme l'exaspérait. M. de la Fresnaye bondit:

—N'ajoute plus un mot, dit-il, ou malheur à toi. Entends-tu! il me faut de l'argent.

Mme de la Fresnaye ne répondit rien.

—Il m'en faut! répéta le mari. Me voici dans la ruine, dans la honte.

Elle ne put se contenir et laissa échapper cette réponse:

—La honte, c'est ce que tu fais.

M. de la Fresnaye, qu'un souper largement arrosé avait à moitié grisé, se redressa; tira son couteau de chasse de sa gaîne et, d'une voix rauque:

—Tu vas me demander pardon!

—Assassine-moi donc, si tu veux.

Ces deux cris s'étaient confondus; ils s'éteignirent dans un troisième presque aussitôt étouffé: Mme de la Fresnaye tombait baignée dans son sang. Au lieu de se mettre à genoux ou de reculer devant le couteau, elle s'était jetée en avant, dans un mouvement de désespoir, au moment même où M. de la Fresnaye, fou de rage, la menaçait de son arme. Elle venait d'être atteinte au-dessous du sein. Dans sa chute, elle entraîna la table et la lampe s'éteignit sur le tapis.

M. de Fresnaye resta dans l'obscurité, le couteau dans sa main chaude de sang.

Les horloges du château sonnaient deux heures. Rien ne bougeait. Mme de la Fresnaye occupait un appartement écarté, très loin de celui de son mari et de tous les services du château; rien n'avait pu trahir cette scène tragique. Pourtant, le meurtrier, immobile, dans la nuit, comme une statue, terrifié, sentait un manteau de glace peser sur ses épaules.

Il ne l'avait pas tuée, mais menacée seulement; c'est elle qui s'était précipitée vers lui, qui n'avait fait que la moitié du geste homicide et pour l'effrayer. M. de la Fresnaye n'appela cependant personne, il se sentait tant de torts envers sa victime qu'il se reconnaissait son assassin.

Quand il fut parvenu à rallumer la lampe de ses mains tremblantes, il se précipita sur le corps de sa femme pour le ranimer.

Une large blessure laissait échapper le sang; le visage se voilait de la pâleur cadavérique, les bras retombaient sans ressorts; les lèvres, entr'ouvertes et inertes, ne frémissaient à aucun souffle. Il était trop tard.

L'épouvante de M. de la Fresnaye augmenta quand il se vit seul dans cette chambre, en face de ce cadavre.

Sa première idée fut de fuir. Il songea qu'on le rejoindrait bien vite, qu'il reviendrait entre les gendarmes dans cette chambre, revoir ce corps; que dans tout le pays le nom de la Fresnaye serait un nom d'assassin. Il se vit condamné. On le traîne en prison; voici l'échafaud. S'il appelait, s'il expliquait la scène, s'il voulait attribuer le meurtre de Mme de la Fresnaye à un accident et non à un crime, on ne le croirait pas.

Au milieu de ces terrifiantes angoisses, il aperçut la lettre que Mme de la Fresnaye venait de terminer au moment où il entrait chez elle. La suscription portait: *A. M. de la Fresnaye.* Il brisa le cachet et la lut.

Mme de la Fresnaye, dans cette lettre, annonçait son départ: "Je ne peux plus vivre ainsi, écrivait-elle, j'ai peur de céder à vos instances et malgré moi de dépouiller mes enfants. Je pars. Que je meure ou non, je disparais. Mes biens seront sauvegardés mieux par la loi que par moi.... Adieu!"

La lettre était bien plus longue. Elle contenait le récit des supplices que la pauvre femme subissait chaque jour; mais M. de la Fresnaye, dans la terrible situation où il se trouvait ne vit qu'une chose: cette lettre était signée et son authenticité ne pouvait être mise en doute. Rien ne pouvait faire mieux croire à une absence volontaire de la victime.

Mais le corps était là, le tapis taché de sang. Il fallait au plutôt effacer la trace matérielle du crime. M. de la Fresnaye enveloppa le cadavre dans le tapis et sortit chargé de son sinistre fardeau.

Aucun bruit ne troublait les étroits corridors par lesquels il passa, pliant sous le faix, nu-pieds pour étouffer ses pas, curant pour éviter les surprises....

Parfois il s'arrêtait brusquement: il croyait entendre de vagues plaintes et des chuchottements derrière lui.

Arrivé aux angles des couloirs, il ralentissait sa marche et tâtonnait les murs. Il parvint enfin à une petite porte qui donnait sur le parc.

Les voilà dans les allées où le gravier lui déchire les pieds; les arbres, avec leurs branches les plus basses, semblent vouloir arrêter le meurtrier ou garder une part du fardeau. Ils s'accrochent dans la laine du tapis. Chacune de ces secousses le font tressaillir et le glace d'épouvante.

Il est parfois obligé de se reposer, haletant d'angoisses et de fatigue; quand il remet le cadavre sur son épaule, il sent couler d'étranges gouttes le long de sa joue: c'est le sang du cadavre transpercant le tapis.

Au fond du parc, nous l'avons dit, se dressaient les sombres ruines de l'ancien château de la Fresnaye. Quelques pans de murs déchiquetés dominaient des monceaux de pierres noires. Au milieu s'ouvrait une sorte de gouffre en entonnoir, au bord duquel on parvenait par un sentier assez facile. Ce trou dont les bords étaient garnis de plantes sauvages et d'arbrisseaux, passait pour insondable. On y croyait retrouver les débris d'une oubliette de l'ancien château de la Fresnaye, dont l'histoire confuse n'offrait plus aucun détail précis. On se bornait maintenant à montrer l'*oubliette* aux rares visiteurs amis qui se promenaient dans le parc, sans aucune intention de sondages ou de fouilles. C'est l'endroit que M. de la Fresnaye choisit pour faire disparaître le cadavre.

Débarrassé de son faix pesant et sanglant, qu'il venait de jeter dans l'oubliette, le meurtrier rentra au Château. Personne ne l'avait suivi, personne ne l'avait vu. Il remonta à la chambre de sa femme et il disparaîtra les dernières traces du crime.

Le lendemain, les gens du château ne virent point descendre Mme de la Fresnaye. La femme de chambre trouva le lit vide, tout dans l'appartement en désordre, comme à la veille d'un départ, et sur la table une lettre à l'adresse de M. de la Fresnaye.

Celui-ci la reçut comme s'il n'en connaissait point déjà le contenu. Il manifesta devant les domestiques une douleur très vive.

—Partie! elle est partie! s'écria-t-il; oh! c'est ma faute! J'étais trop dur pour elle!

Il monta dans l'appartement de Mme de la Fresnaye comme pour s'assurer lui-même de son malheur. Il refusa de manger. Il fit atteler immédiatement et partit pour la ville.

Cette lettre le sauvait. On eût dit que Mme de la Fresnaye, bonne jusqu'à la mort, l'avait préparée exprès pour le salut de son assassin.

M. de la Fresnaye alla trouver le procureur de la République; il lui apprit avec émotion la disparition de Mme de la Fresnaye. Le magistrat l'écouta en silence, lut la lettre, et, pour la régularité des *formes* seulement, manda comme témoins les domestiques du château. Tous furent unanimes dans leurs déclarations; ils révélèrent les misères de ce ménage, la mauvaise intelligence qui y régnait, mais rien qui pût faire supposer un crime. M. de la Fresnaye, revenant à nouveau devant le magistrat, reconnut ses torts envers sa femme; il l'aimait pourtant et considérait ce subit départ comme une expiation de sa conduite; il demanda à la justice de l'aider dans ses recherches.

—Oui, dit le procureur de la République, qui admirait intérieurement le dessein de Mme de la Fresnaye pour échapper aux obsessions intéressées de son mari, toutes les recherches seront faites; puis, le délai passé, nous prendrons les mesures indiquées par la loi, qui règle l'administration des biens des absents.

M. de la Fresnaye paraissait abattu devant le magistrat. Il n'était plus le même homme. Il décommanda les apprêts de ses chasses. Il ne quittait plus son château.

Il pénétrait bien que maintenant son crime ne serait pas découvert. Pourtant, la nuit surtout, il subissait terreurs le prenaient. Il se levait, passait à pas lents dans les grands corridors et allait prendre le frais de la nuit pour distraire ses remords. Malgré lui, comme attiré par un invisible aimant, ses pas se dirigeaient dans le parc du côté des ruines de l'ancien château. Il redoutait, comme les stations d'un calvaire funèbre, tout le chemin qu'il avait fait la nuit du crime. Et parfois il s'arrêtait avec terreur en songeant qu'il avait peut-être oublié quelque détail qui plus tard le trahirait. Il se rappelait maintenant qu'en jetant le cadavre dans l'oubliette, le bruit du corps touchant le fond avait suivi de près la chute comme dans une fosse peu profonde.

Frissonnant, le dos tourné aux ruines, il rentrait, mais cette idée le poursuivait jusque sous les couvertures de son lit.

—Et pourtant, où transporter le cadavre? Comment d'ailleurs le tirer de là. Si l'oubliette était moins profonde qu'on ne le croyait, si elle avait été par exemple presque comblée par des murs. Est-ce qui bientôt les émanations du corps, les feux-follets sur ces ruines....

M. de la Fresnaye n'osait en imagination achever ce tableau au fond duquel se dressait la guillotine.

Mais le lendemain le soleil brillait audeseus de la ruine où personne n'allait jamais. Qui donc s'aventurerait à déterrer son crime sous cet amas de pierres noires et de verdure? Il oubliait les terreurs de ces nuits et se croyait en paix.

Huit jours après ces événements, la famille d'Auberive arrivait à la Fresnaye s'installait pour y passer une quinzaine de jours. Instruite du départ de la mère, ils venaient, oubliant tout ce qu'ils pouvaient reprocher à M. de la Fresnaye, assister celui-ci dans son malheur. On n'avait point oublié d'amener le bébé. Ce petit homme de quatre ans égayerait, pensait-on, la tristesse du grand'père.

C'était, en effet, un beau petit diable qui mit le château en joie. On n'entendait que lui. Sa jeune impétuosité remplissait de cris les chambres et les cours.

Quand M. de la Fresnaye racontait à sa fille et à son gendre, dans une allée du parc, les détails de la disparition de sa femme, son départ: "Je ne peux plus vivre ainsi, écrivait-elle, j'ai peur de céder à vos instances et malgré moi de dépouiller mes enfants. Je pars. Que je meure ou non, je disparais. Mes biens seront sauvegardés mieux par la loi que par moi.... Adieu!"

Celui-ci la reçut comme s'il n'en connaissait point déjà le contenu. Il manifesta devant les domestiques une douleur très vive.

—Partie! elle est partie! s'écria-t-il; oh! c'est ma faute! J'étais trop dur pour elle!

Il monta dans l'appartement de Mme de la Fresnaye comme pour s'assurer lui-même de son malheur. Il refusa de manger. Il fit atteler immédiatement et partit pour la ville.

Cette lettre le sauvait. On eût dit que Mme de la Fresnaye, bonne jusqu'à la mort, l'avait préparée exprès pour le salut de son assassin.

M. de la Fresnaye alla trouver le procureur de la République; il lui apprit avec émotion la disparition de Mme de la Fresnaye. Le magistrat l'écouta en silence, lut la lettre, et, pour la régularité des *formes* seulement, manda comme témoins les domestiques du château. Tous furent unanimes dans leurs déclarations; ils révélèrent les misères de ce ménage, la mauvaise intelligence qui y régnait, mais rien qui pût faire supposer un crime. M. de la Fresnaye, revenant à nouveau devant le magistrat, reconnut ses torts envers sa femme; il l'aimait pourtant et considérait ce subit départ comme une expiation de sa conduite; il demanda à la justice de l'aider dans ses recherches.

—Oui, dit le procureur de la République, qui admirait intérieurement le dessein de Mme de la Fresnaye pour échapper aux obsessions intéressées de son mari, toutes les recherches seront faites; puis, le délai passé, nous prendrons les mesures indiquées par la loi, qui règle l'administration des biens des absents.

M. de la Fresnaye paraissait abattu devant le magistrat. Il n'était plus le même homme. Il décommandait les apprêts de ses chasses. Il ne quittait plus son château.

Il pénétrait bien que maintenant son crime ne serait pas découvert. Pourtant, la nuit surtout, il subissait terreurs le prenaient. Il se levait, passait à pas lents dans les grands corridors et allait prendre le frais de la nuit pour distraire ses remords. Malgré lui, comme attiré par un invisible aimant, ses pas se dirigeaient dans le parc du côté des ruines de l'ancien château. Il redoutait, comme les stations d'un calvaire funèbre, tout le chemin qu'il avait fait la nuit du crime. Et parfois il s'arrêtait avec terreur en songeant qu'il avait peut-être oublié quelque détail qui plus tard le trahirait. Il se rappelait maintenant qu'en jetant le cadavre dans l'oubliette, le bruit du corps touchant le fond avait suivi de près la chute comme dans une fosse peu profonde.

Frissonnant, le dos tourné aux ruines, il rentrait, mais cette idée le poursuivait jusque sous les couvertures de son lit.

—Et pourtant, où transporter le cadavre? Comment d'ailleurs le tirer de là. Si l'oubliette était moins profonde qu'on ne le croyait, si elle avait été par exemple presque comblée par des murs. Est-ce qui bientôt les émanations du corps, les feux-follets sur ces ruines....

M. de la Fresnaye n'osait en imagination achever ce tableau au fond duquel se dressait la guillotine.

Mais le lendemain le soleil brillait audeseus de la ruine où personne n'allait jamais. Qui donc s'aventurerait à déterrer son crime sous cet amas de pierres noires et de verdure? Il oubliait les terreurs de ces nuits et se croyait en paix.

Huit jours après ces événements, la famille d'Auberive arrivait à la Fresnaye s'installait pour y passer une quinzaine de jours. Instruite du départ de la mère, ils venaient, oubliant tout ce qu'ils pouvaient reprocher à M. de la Fresnaye, assister celui-ci dans son malheur. On n'avait point oublié d'amener le bébé. Ce petit homme de quatre ans égayerait, pensait-on, la tristesse du grand'père.

C'était, en effet, un beau petit diable qui mit le château en joie. On n'entendait que lui. Sa jeune impétuosité remplissait de cris les chambres et les cours.

Quand M. de la Fresnaye racontait à sa fille et à son gendre, dans une allée du parc, les détails de la disparition de sa femme, son départ: "Je ne peux plus vivre ainsi, écrivait-elle, j'ai peur de céder à vos instances et malgré moi de dépouiller mes enfants. Je pars. Que je meure ou non, je disparais. Mes biens seront sauvegardés mieux par la loi que par moi.... Adieu!"

La lettre était bien plus longue. Elle contenait le récit des supplices que la pauvre femme subissait chaque jour; mais M. de la Fresnaye, dans la terrible situation où il se trouvait ne vit qu'une chose: cette lettre était signée et son authenticité ne pouvait être mise en doute. Rien ne pouvait faire mieux croire à une absence volontaire de la victime.

Mais le corps était là, le tapis taché de sang. Il fallait au plutôt effacer la trace matérielle du crime. M. de la Fresnaye enveloppa le cadavre dans le tapis et sortit chargé de son sinistre fardeau.

Aucun bruit ne troublait les étroits corridors par lesquels il passa, pliant sous le faix, nu-pieds pour étouffer ses pas, curant pour éviter les surprises....

Parfois il s'arrêtait brusquement: il croyait entendre de vagues plaintes et des chuchottements derrière lui.

Arrivé aux angles des couloirs, il ralentissait sa marche et tâtonnait les murs. Il parvint enfin à une petite porte qui donnait sur le parc.

Les voilà dans les allées où le gravier lui déchire les pieds; les arbres, avec leurs branches les plus basses, semblent vouloir arrêter le meurtrier ou garder une part du fardeau. Ils s'accrochent dans la laine du tapis. Chacune de ces secousses le font tressaillir et le glace d'épouvante.

Il est parfois obligé de se reposer, haletant d'angoisses et de fatigue; quand il remet le cadavre sur son épaule, il sent couler d'étranges gouttes le long de sa joue: c'est le sang du cadavre transpercant le tapis.

Au fond du parc, nous l'avons dit, se dressaient les sombres ruines de l'ancien château de la Fresnaye. Quelques pans de murs déchiquetés dominaient des monceaux de pierres noires. Au milieu s'ouvrait une sorte de gouffre en entonnoir, au bord duquel on parvenait par un sentier assez facile. Ce trou dont les bords étaient garnis de plantes sauvages et d'arbrisseaux, passait pour insondable. On y croyait retrouver les débris d'une oubliette de l'ancien château de la Fresnaye, dont l'histoire confuse n'offrait plus aucun détail précis. On se bornait maintenant à montrer l'*oubliette* aux rares visiteurs amis qui se promenaient dans le parc, sans aucune intention de sondages ou de fouilles. C'est l'endroit que M. de la Fresnaye choisit pour faire disparaître le cadavre.

Débarrassé de son faix pesant et sanglant, qu'il venait de jeter dans l'oubliette, le meurtrier rentra au Château. Personne ne l'avait suivi, personne ne l'avait vu. Il remonta à la chambre de sa femme et il disparaîtra les dernières traces du crime.

Le lendemain, les gens du château ne virent point descendre Mme de la Fresnaye. La femme de chambre trouva le lit vide, tout dans l'appartement en désordre, comme à la veille d'un départ, et sur la table une lettre à l'adresse de M. de la Fresnaye.

Celui-ci la reçut comme s'il n'en connaissait point déjà le contenu. Il manifesta devant les domestiques une douleur très vive.

—Partie! elle est partie! s'écria-t-il; oh! c'est ma faute! J'étais trop dur pour elle!

Il monta dans l'appartement de Mme de la Fresnaye comme pour s'assurer lui-même de son malheur. Il refusa de manger. Il fit atteler immédiatement et partit pour la ville.

Cette lettre le sauvait. On eût dit que Mme de la Fresnaye, bonne jusqu'à la mort, l'avait préparée exprès pour le salut de son assassin.

M. de la Fresnaye alla trouver le procureur de la République; il lui apprit avec émotion la disparition de Mme de la Fresnaye. Le magistrat l'écouta en silence, lut la lettre, et, pour la régularité des *formes* seulement, manda comme témoins les domestiques du château. Tous furent unanimes dans leurs déclarations; ils révélèrent les misères de ce ménage, la mauvaise intelligence qui y régnait, mais rien qui pût faire supposer un crime. M. de la Fresnaye, revenant à nouveau devant le magistrat, reconnut ses torts envers sa femme; il l'aimait pourtant et considérait ce subit départ comme une expiation de sa conduite; il demanda à la justice de l'aider dans ses recherches.

—Oui, dit le procureur de la République, qui admirait intérieurement le dessein de Mme de la Fresnaye pour échapper aux obsessions intéressées de son mari, toutes les recherches seront faites; puis, le délai passé, nous prendrons les mesures indiquées par la loi, qui règle l'administration des biens des absents.

M. de la Fresnaye était mort, emporté au tombeau le secret de son crime et la honte de sa maison.

(Dans le *Libéral* de Paris.)

JEAN LORFEVRE.

Le mariage de Céleste.

Un jour qu'une affaire m'appelait à X...., petite ville de cinq ou six mille âmes à vingt lieues de Paris, j'y arrivai sur les dix heures du matin et je fus tout surpris de rencontrer dans les rues, d'ordinaire silencieuses et calmes, une animation inusitée, des groupes d'hommes stationnant devant les boutiques, des femmes bavardant aux fenêtres, des jeune gens, des jeunes filles se dirigeaient vers la grande place, des gamins couraient dans tous les sens.

L'hôtel du Commerce, où je logeais habituellement, semblait en révolution; les voyageurs que les garçons avaient abandonnés, se pendaient à tous les cordons de sonnettes, l'un réclamait ses bottes, l'autre son déjeuner, celui-ci me courrier, celui-là son journal, et s'étaît dans les couloirs un remue ménage indescriptible. Le patron de l'établissement, un gros brave homme qu'on appelait le père Philippe, montait et descendait l'escalier, suant, soufflant, tempêtant; un enchant auquel répondre. Je l'arrêtai au moment où il passait devant moi pour s'élancer de nouveau.

—Eh! bien, père Philippe, lui dis-je en riant, vos domestiques se sont donné mis en grève.

—Ah! me répondit-il en s'épongeant furieusement avec son mouchoir, ne m'en parles pas, mon cher monsieur. J'ai eu beau le leur défendre, ils sont tous partis pour voir la noce. — Tenez, les voilà justement qui reviennent! Il était temps.

L'air pensant de l'oreille basse, les trois garçons revenaient en effet, en essayant de se faufiler le long du mur. Mais le père Philippe, plus rouge qu'un homard cuit, les avait aperçus, et sans attendre d'explication, il leur cria de toutes ses forces:

—Est-ce que vous vous fiches du monde? Auguste, le chocolat du 7, le café au lait du 11, les lettres du 9! Emile, les bottes du 16, le chapeau du 6, le *Petit Journal* du 2, la note de l'asf Jules, le dîner du 14, l'indicateur au 21...

Sans en demander plus long, Auguste, Emile et Jules disparurent dans l'escalier comme par enchantement. On les entendit galoper dans les couloirs des étages; puis les portes claquèrent, et, quelques minutes plus tard, tout rentrait dans l'ordre accoutumé; seule, Céleste, le père Philippe, se retournant de mon côté, reprit d'un ton plus calme :

—On n'a pas encore enlevé votre valise? Je vous demande pardon. Ah! mon bon monsieur, ou est bien malheureux avec ces vauriens-là! Mais aujourd'hui, ajoute-t-il en souriant, je ne leur en veux pas trop. Toute la ville est en l'air à cause de cette noce.

—Quelle noce?

—Hein? Ah! oui, vous arrivez, vous ne pouvez pas savoir. C'est la noce de Mlle Bondurand!

Le père Philippe prononça probablement cette dernière phrase avec la conviction que j'allais m'écrier : Tout s'explique! car il parut désagréablement surpris quand je lui répondis, sans penser à mal :

—Je ne vois pas bien pourquoi la noce de cette demoiselle a révolutionné ainsi toute la ville.

Il avança dédaigneusement la lèvre inférieure, preuve qu'il faisait la moue, on comme disaient ses garçons, qu'il faisait "en lippe," mais il allait me donner tout de même une explication lorsqu'un roulement de voitures ébranla le pavé des rues et des acclamations retentirent.

—Les voilà! les voilà!

C'était la noce, — la fameuse noce de Mlle Bondurand, — qui, après la cérémonie à la mairie et à l'église, faisait le grand tour et passait devant l'hôtel, au milieu d'un cortège de badauds, criant, gesticulant, se bousculant jusque sous les pas des chevaux, pour regarder la mariée ou ramasser, dans la poussière, les dragées que les garçons d'honneur lançaient à pleines mains, à travers les portières!

Sans quitter le perron où nous étions placés, le père Philippe, qui partageait l'enthousiasme général, me montrait les invités du doigt.

—Voilà M. Bondurand, le père de la mariée, dans la seconde voiture. Tiens, sa femme n'y est pas! Parbleu! elle sera moutée avec sa fille. Ce monsieur chauve, c'est notre sous-préfet.

—Et cette paysanne en grande toilette qui a l'air si émue de se trouver avec ces beaux messieurs?

—C'est la mère du marié, la vieille mère Florent. Est-elle heureuse, la brave femme! Tout de même la voilà en voiture pour la première fois de sa vie.

—Le marié n'est donc pas riche?

—Jacques Florent? Il n'a pas le sou.

—Et sa famille?

—Mlle Céleste Bondurand a cinq cent mille francs de dot sans compter les espérances.

—Pichtre! M. Jacques Florent ne s'ennuie pas!

Je bien Philippe eut un sourire approbateur, et, comme il suivait des yeux le cortège, tout à coup il poussa un cri.

—Ils y sont! ils y sont! On les a invités.—Elle est bien bonne, ajouta-t-il en riant aux larmes, elle est bien bonne!.... Les voyez-vous?

—Qui donc? Je ne vois rien.

—Dans la sixième voiture. Ce grand blond avec des lunettes, à côté d'une jeune fille qui a une robe rose et un chapeau blanc, c'est M. de Vauvillain, le garde général. Et, dans l'autre calèche, ce petit gros qui accompagne la dame en vert, c'est M. Chapuis, le propriétaire si riche. Il n'y a pas à dire mon bel ami, ils y sont!

—Sans doute, père Philippe, puisque vous les voyez. Mais d'où vient que la présence de ces messieurs au mariage de Mlle Bondurand vous semble si drôle?

—C'est juste! J'oublie toujours que vous n'êtes pas du pays. Si vous savies... Ah! non, laissez-moi rire.

—Ce mariage a donc une histoire amusante?

—Amusante si l'on veut, quand on connaît les gens.

—Racontez-la-moi toujours, père Philippe, j'ai grande envie de la connaître.

En sa qualité de maître d'hôtel bien renseigné et bavard, le père Philippe ne se fit pas prier trop longtemps. D'ailleurs la noce et la foule avaient disparu pour arriver au fait.

Totalité.—Ce qu'on dit d'un monsieur qui se couche de bonne heure.

Toupet—Aplomb qui sert aux gens chauves à cacher leurs crânes en se montrant *idem*.

Tournoi—Combat singulier à la fin duquel la reine embrassait le vainqueur, tandis que le vaincu la mordait.....l'orème.

Démonstration de reconnaissance;

—Ah! monsieur, déclare un emprunteur qui vient de palper un louis, je ne jetterais à l'eau pour vous.

—Ai-ous, ne m'attendez pas. Je ne me baigne jamais!

Les devoirs paternels sont quelquefois bien délicats à remplir.

Tel est du moins l'avis de X...., à qui sa petite fille Jeanne demandait, l'autre jour, des explications sur certains mystères de pigeonnier.

—Dis, père, pourquoi le pigeon blanc met-il toujours son bec dans celui de la pigeonne grise!

—Hum, c'est que, la pigeonne grise a peut-être quelque chose qui la gêne.... dans une dent creuse!

ASSURANCES.

Quinzième Etat Annuel.

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Protégée

De la Nouvelle Orléans.

La compagnie susmentionnée à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année expirant le 31 décembre 1886.

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$147,921 53
Sur les risques maritimes	1,254 64
Sur les risques de rivières	13,933 57
	$173,416 74
Primes non acquises pour 1886	66 076 48
	$244,496,17

A déduire:

Pertes payées sur les risques d'incendie	$61,804 26
Pertes payées sur les risques maritimes	3,027 43
Pertes payées sur les risques de rivières	5,996 34
Réduction et commission	20,100 90
Réassurances	20,779 01
Primes remboursées	3,747 65
Dépenses d'agence	1,126 27
Dépenses générales et taxes moins l'intérêt	9,126 19 — 147,906 90
	$96,589 27

Réserves pour primes non payées ou en cours 17 déc. 1886 ..... $60,836 86

Intérêt net sur le capital 1,500 00

Dividende payé pour l'année 25,000 00

Réserve pour pertes non réglées 7,600 44

Surplus ..... 1,300 25— 96,536 27

ACTIF.

Argent comptant	$ 42,791 43
Fonds des Etats Unis valeur du Marché	36,531 25
Actions valeur et bons cours du marché	120,908 50
Prêts sur hypothèques	11,450 00
Propriétés valeur de rapport	78,501 66
Prêts sur valeurs collatérales	27,710 00
Billets à prime et billets à recevoir	54,580 00
Primes en cours de collection	4,736 20
Meubles de bureau	26,125 45
	1,000 00
	$404,686 27

PASSIF.

Capital	$200,000 00
Fonds de réserve	80,000 00
Réserve pour primes non acquises	66,836 86
Intérêt dividende non payé	625 00
Pertes non ajustées	7,600 44
Surplus	1,300 25
Intérêt sur le fonds capital de janvier 1887	12,500 00
	$404,686 27

L'état ci dessus est une copie exacte et son mode des livres de la compagnie.

W. H. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice Président.

ALBERT P. HOLL, Secrétaire.

Fait et signé pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, le 15 janvier 1887.

A. HERO, Jr.
Notaire Public.

A une réunion du Conseil de Directeurs de cette compagnie tenue le 13 courant, il a été déclaré un dividende de cinq pour cent sur le second intérêt dividende semi-annuel de Cinq pour cent pour l'année 1886 payable à la charge de la compagnie.

CONSEIL DE DIRECTEURS.

H. BUDDIG. FRANK RODER.
THEO. REUCKSON, J. H. REMGSTORFF,
J. E. CAMORS, F. ROEMER.
M. FRANK. LOUIS BUCK.
F. FEUCHER, A. G. SCHMIDT.
F. FISHER, F. ROEMER Jr.,
H. R. GOODEVE, WM. H. SCHMIDT,
C. E. MILLER, H. REUCKER.
JULIUS KRIFFER, LOUIS SCHAFARE,
J. H. KELLER. T. G. SPOR.
C. E. MILLER Jr. W. H. SCHMIDT,
JOHN NELSON. WM. WELLMANN.

Dix-septième Etat Annuel

—DE—

L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirant le 31 décembre 1886:

Primes :

Sur risques de feu	$820,184 38
Sur risques de marine	16,142 18
Sur risques de rivières	8,696 66
	$845,023 19
A ajouter, primes non acquises de 1886	136,360 00
Primes totales	$981,383 19
A ajouter, intérêts et profits et pertes	19,476 00
Revenus	$420,759 09
A déduire, pertes payées	
Sur risques de feu	$156,971 66
Sur risques de marine	16,024 00
Sur risques de rivières	368 19
	$156,554 96
Rabais de primes et annulations	10,009 04
Commissions et réassurances	41,135 19
Réassurances	25,795 55
Dépenses générales	9,843 56
Dépenses de bureau et d'agence, taxes, timbres et assurances, corps de gardiens, loyers, publications, etc.	32,054 06—$266,992 66
Surplus	$1,106,970 27
Primes non acquises de 1886	136,360 00
Bons ajustés et non ajustés	26,443 94
Bénéfices	1,196 25—$161,997 97

ACTIF.

Argent en caisse	$ 27,116 26
Dépôt au trésor de l'Etat de Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents en transit	3,618 90
$110,000 Bons des Etats-Unis à 4 0/0	115,700 00
$121,000 Bons des Etats-Unis à 4½ 0/0	128,310 00
Bons des Etats-Unis valeur du Marché	64,368 20
$64,000 Bons de la Ville de la Nouvelle-Orléans	29,716 82
Prêts sur valeurs collatérales	2,000 00
Billets à recevoir	2,806 00
Primes en cours de collection	2,406 54
Actions et autres valeurs	13,698 25
Meubles et installations de bureaux	2,000 00
Total	$361,365 55

L'état ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LANAUX, Président.
J. ARMAND, Trésorier p. t.
Assermenté ce 10 janvier 1887 devant moi, notaire public.
GEO. W. AUDDY, Notaire.

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

La plus grande Compagnie du monde contre l'incendie.

Plus de $25,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT sans escompte, exactitude qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - $3,239,091.